

# les Habitants de la Micherie et "les Réquisitions de l'armée catholique et royale dans la paroisse du Poiré"

Extrait (Médiathèques municipales de la Roche-sur-Yon : ms 019)<sup>1</sup>

Du 12 novembre 1794

## Alexis Ferré. —25

Alexis Ferré laboureur demeurant à la Micherie en cette paroisse, a déclaré avoir fourni, à la troupe :  
- 10 boisseaux de froment et 8 boisseaux de méturre montant à la somme de 87<sup>1</sup> 8<sup>s</sup> déduction faite de des  
mesures et suivant la sommation du 8 novembre 1793

signée Arnaud membre du conseil de laquelle somme il a été ce jourd'hui délivré un bon<sup>2</sup> au dit Ferré  
ci ..... 87<sup>1</sup> 8<sup>s</sup>

E. M. : Délivré le dit bon le 25 mars 1795, Arnaud

Du 12 novembre 1794

## Jean Martineau. —30

Jean Martineau laboureur demeurant à la Micherie en cette paroisse, a déclaré avoir fourni, pour la subsistance de la troupe :

- 17 boisseaux de froment, 18 de seigle, 21 de méturre et 7 de mil le tout au prix fixé

en conséquence des reconnaissances qu'il a représenté au conseil en date des 18 juin et 7 juillet 1793 et 14 juin dernier signée Favreout, Favreau, Arnaud, Demello et Raynard<sup>3</sup> membres du dit conseil, le tout montant déduit de le vingtième pour les mesures à la somme de deux cent cinquante-quatre livres douze sols dont on a remis le dit jour au dit Martineau un bon<sup>2</sup>

ci ..... 254<sup>1</sup> 12<sup>s</sup>

E. M. : Délivré le dit bon ce jour 6 mars 1795, Favreau

Du 24 novembre 1794

## Alexis Ferré. —89

Alexis Ferré laboureur demeurant à la Micherie en cette paroisse, a déclaré avoir fourni, pour l'armée de M. le général Charette suivant les reconnaissances qu'il a représenté au conseil en date des 14 février et 17 novembre 1794, signé Arnaud et Favreau :

- 2 bœufs estimés contradictoirement la somme de quatre cent vingt livres

de laquelle somme on lui a ce jourd'hui délivré un bon

ci ..... 420<sup>1</sup>

E. M. : Délivré le présent bon le 25 mars 1795 : Arnaud

<sup>1</sup> Les Cahier des réquisitions de l'armée catholique et royale dans la paroisse du Poiré, sont les seuls qui soient actuellement parvenus jusqu'à nous. Ils sont aujourd'hui conservés aux Médiathèques municipales de la Roche-sur-Yon. Jean-Claude Lorvoire en a fait une étude approfondie intitulée "les Réquisitions de l'armée catholique et royale dans la paroisse du Poiré-sur-Vie", qui a été publiée dans *Recherches vendéennes*, n° 3, 1996, p. 257 à 299.

Ces "réquisitions" s'étendirent aussi dans les autres paroisses ainsi qu'elles sont évoquées, entre autres, dans [les rapports du notaire André-Philippe Daniau](#), qui avait été nommé en 1796 par les autorités gouvernementales "commissaire du Directoire exécutif départemental près l'administration municipale du canton du Poiré" pour surveiller et contrôler les faits, gestes et façons de penser de la population locale, en particulier dans celui du 19 floréal et dans celui du 29 fructidor de l'an 7<sup>e</sup> (8 mai et 15 septembre 1799).

<sup>2</sup> Ce système de réquisitions avec rémunération par des "bons" fut pratiqué très tôt lors de l'insurrection vendéenne. Ainsi Jean Vincent, le maître de la poste aux chevaux de Montaigu, livra ses treize chevaux et leur équipement à l'armée vendéenne qui, après estimation contradictoire, les lui paya en "bons". Ces "bons" ne lui furent évidemment jamais échangés contre une véritable monnaie, d'autant plus que Jean Vincent mourut à la fin mois de juin 1793. Cependant, quelque trente ans plus tard, après les défaites napoléoniennes et la restauration des Bourbons, le fils de Jean Vincent, Pierre Vincent alors domicilié à Nantes, présenta au nouveau pouvoir en place [une demande avec justificatifs](#) pour obtenir que ce qui était dû à son père lui fût payé. On ne sait si le descendant de cette famille, qui avait été par ailleurs ruiné par la destruction de ses biens à Montaigu par les troupes républicaines, reçut satisfaction.

<sup>3</sup> Pierre Raynard était meunier ("farinier") à la Turquoise. En 1793, il fut élu membre du Comité de la paroisse du Poiré, et en 1794-1795 fut un des "administrateurs" qui assistaient Charette. Il survécut à la répression mais, comme ses anciens compagnons, il fut dans les années suivantes longtemps tracassé par des [perquisitions et visites domiciliaires organisées par le conseil municipal cantonal](#) de l'époque, nommé par les autorités départementales et composé par des membres de la bourgeoisie locale (notaires, agents de santé, propriétaires...). Pierre Raynard avait encore des descendants au Poiré en 2016.

Du 12 novembre 1794

**Louis Martineau. —108**

Louis Martineau laboureur demeurant à la Micherie en cette paroisse, a déclaré avoir fourni, pour l'armée de M. le général Charette suivant les reconnaissances qu'il a représenté au conseil :

- 1 boeuf estimé contradictoirement la somme de deux cent vingt livres

de laquelle somme on a délivré un bon

ci .....220<sup>l</sup>

*E. M. : Délivré le dit bon ce jour 6 mars 1795, Favereau*

Du 24 décembre 1794

**Mathurin Gendreau. —187**

Mathurin Gendreau de la Micherie en cette paroisse, a fourni à l'armée de catholique, suivant reconnaissances des 18, 22 juin et 18 août 1793 et 14 juin dernier signées Favereau, Favroul, Arnaud Demello commandant du Poirier et Caradeuc commissaire et en forme :

- 21 boisseaux de froment, 15 rochais de seigle et 6 de mil, le tout estimé déduction faite des mesure la somme de 249<sup>l</sup> 6<sup>s</sup>

dont il a été délivré ce jourd'hui un bon au dit Gendreau

ci .....249<sup>l</sup> 6<sup>s</sup>

*E. M. : Délivré le présent bon le 20 mars 1795, Caradeuc*

Du 1<sup>er</sup> janvier 1795

**le nommé Martineau. —192**

Le nommé Martineau de la Micherie en cette paroisse, a fourni à l'armée catholique suivant reconnaissance du 23 décembre dernier signée Boistailli major en second dûment en forme :

- 3 moutons estimés dix-huit livres

dont nous lui avons délivré ce jourd'hui un bon

ci .....18<sup>l</sup>

*E. M. : retiré le 6 avril 1795, Giraudin*

Du 1<sup>er</sup> janvier 1795

**Alexis Ferré. —195**

Alexis Ferré de la Micherie en cette paroisse, a fourni, à l'armée de catholique suivant reconnaissances du 23 décembre dernier signée de Boistailli major en second dûment en forme :

- 3 moutons estimés dix-huit livres

dont nous lui avons ce jourd'hui délivré un bon

ci .....18<sup>l</sup>

*E. M. : Délivré le présent bon le 25 mars 1795 : Arnaud*

Du 1<sup>er</sup> janvier 1795

**Mathurin Gendreau. —196**

Mathurin Gendreau de la Micherie en cette paroisse, a fourni suivant reconnaissance du 23 décembre dernier signée de Boistailli major en second dûment en forme :

- 3 moutons estimés dix-huit livres

dont nous lui avons ce jourd'hui délivré un bon

ci .....249<sup>l</sup> 6<sup>s</sup>

*E. M. : Délivré le présent bon le 20 mars 1795, Caradeuc*

Du 28 avril 1795

**Mathurin Gendreau. —298**

Mathurin Gendreau demeurant à la Micherie en cette paroisse, déclare avoir fourni à l'armée de catholique suivant reconnaissance du 18 janvier dernier signée Arnaud :

- 7 boisseaux de froment estimés 6<sup>l</sup> le boisseau qui valent déduction faite des mesures 39<sup>l</sup> 18<sup>s</sup> 2<sup>d</sup>,

- 7 boisseaux de seigle estimés 4<sup>l</sup> le boisseau qui valent déduction aussi faite des mesures 26<sup>l</sup> 12<sup>s</sup>,

- enfin 7 boisseaux de mil estimés 3<sup>l</sup> le boisseau qui valent déduction comme dessus 19<sup>l</sup> 19<sup>s</sup>,

Toutes lesquelles dites sommes réunies forment celle de 861 9s dont nous il a été ce jourd'hui délivré un bon au dit Gendreau

ci .....86<sup>l</sup> 9<sup>s</sup>

*E. M. : Retiré le dit bon pour le nommé Gendreau le 17 août 1795 : Rousseau*